

# GRILLE DE CARACTERISATION

## innovation sociale

### Réponse à un besoin social mal satisfait

n°1	Un <b>besoin social</b> sur le territoire d'implantation, ainsi que l' <b>insuffisance des réponses</b> à ce besoin disponibles sur ce territoire, sont explicitement identifiés.
n°2	La volonté de mettre en œuvre une réponse nouvelle qui apporte de la valeur par rapport à ce besoin social est inscrite explicitement comme la <b>raison d'être</b> du projet. Indicateurs : - inscription de cette finalité dans l'objet social, les statuts, le pacte d'actionnaires (quand il s'agit d'une entreprise sociale) / dans le business plan du projet (quand il s'agit d'un projet socialement innovant porté par une entreprise lambda) - et/ou : subordination des autres finalités à cette finalité sociale, notamment limitation de la lucrativité (ex : encadrement de la rémunération des apports en fonds propres, encadrement de l'échelle des salaires, excédents majoritairement réinvestis dans le projet)
n°3	En amont, le projet se donne les moyens d'évaluer la pertinence de la réponse apportée au besoin social (outils et indicateurs). A terme, l' <b>impact</b> du projet sur la résolution du <b>besoin social</b> identifié est positif, mesuré de manière explicite et rigoureuse (quantitativement et/ou qualitativement).
n°4	Le projet s'inscrit dans le <b>long terme</b> (réponse durable aux besoins sociaux), ce qui se traduit notamment par un <b>modèle économique viable</b> , permettant son équilibre économique à l'horizon +/- 3 ans.
n°5	Le projet se conçoit comme une expérimentation qui a <b>vocation à changer d'échelle et/ou à inspirer de nouveaux projets</b> sur d'autres territoires. Cela se traduit par des faits, par exemple : - Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches concrètes pour essaimer (ex : former de nouveaux acteurs sur d'autres territoires) - D'autres acteurs manifestent leur intérêt pour implanter le projet sur leur territoire - Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches destinées à irriguer et influencer les politiques publiques

### Génération d'autres effets positifs

n°6	Le projet a un impact positif et mesuré, direct ou indirect, sur le <b>développement économique</b> , par exemple en termes de création d'emplois durables
n°7	Le projet a des impacts positifs et mesurés sur d' <b>autres besoins sociaux</b> .
n°8	Le projet est sensible à son <b>impact environnemental</b> et s'attache à ce que celui-ci ne soit pas négatif.
n°9	Le projet <b>suscite</b> d'autres innovations (grappes d'innovations), la création/structuration d'une nouvelle filière, contribue au renouvellement du secteur d'activité/ du territoire.

### Expérimentation et prise de risque

n°10	<b>La mise en œuvre du projet présente des risques</b> . En amont (R&D), il y a des <b>verrous et incertitudes réels</b> à lever pour mettre au point la réponse envisagée. Et/Ou, au moment de la mise à disposition de l'offre aux usagers, le caractère nouveau de l'offre court le <b>risque de se heurter</b> à des tensions et résistances des acteurs existants, ou à la non-appropriation par le public visé.
n°11	La réponse est effectivement nouvelle par rapport à l'état du marché sur le territoire : elle est <b>nettement distincte des solutions</b> disponibles sur ce territoire. Dans le cas où la réponse s'inspire de projets existants sur d'autres territoires, <b>elle s'attache à s'adapter aux besoins spécifiques de son territoire</b> : elle est une transposition, et non une duplication. La réponse est effectivement <b>plus adaptée</b> pour répondre au besoin social que les solutions alternatives disponibles sur ce territoire (améliorations manifestes, création de valeur).
n°12	Le projet est porté par une équipe ou un collectif d'acteurs, qui développent une <b>culture d'innovation</b> manifeste (accent sur la créativité, encouragement des recherches de solutions inédites) et disposent de <b>compétences complémentaires</b> (multidisciplinarité).
n°13	Recours à des chercheurs et/ou des experts de terrain pour <b>développer une expertise</b> pour lever les verrous et incertitudes et gérer les risques.
n°14	Le projet est d'abord déployé sur un <b>mode expérimental</b> : phase test, avec un processus formalisé d'évaluation et d'ajustements par essais-erreurs.
n°15	La structure qui porte le projet a la <b>capacité financière</b> à supporter les risques et la temporalité longue liés au processus d'innovation : fonds propres / tour de table permettant l'engagement de partenaires financiers

### Implication des acteurs concernés

n°16	L'équipe qui porte le projet <b>cherche à impliquer les bénéficiaires visés</b> dans l' <b>identification</b> du besoin social mal couvert (enquête pour recueillir leurs besoins) et/ou dans la <b>co-construction de la réponse</b> innovante à ce besoin et/ou dans la <b>validation</b> de la pertinence de cette réponse (enquête de satisfaction, participation au processus d'amélioration)
n°17	Différentes <b>parties prenantes du territoire / de la filière</b> sont impliquées dans l' <b>identification</b> du besoin social mal couvert et/ou la <b>co-construction de la réponse</b> innovante à ce besoin et/ou la <b>validation</b> de la pertinence de cette réponse : acteurs publics (collectivités territoriales...) et acteurs privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises...);
n°18	Les <b>bénéficiaires</b> sont impliqués dans la <b>mise en œuvre opérationnelle</b> du projet.
n°19	Différentes <b>parties prenantes du territoire / de la filière</b> , publics (collectivités territoriales...) et privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises...), sont impliqués dans la <b>mise en œuvre opérationnelle</b> du projet (partenariat ou participation directe).
n°20	Les diverses catégories de parties prenantes (bénéficiaires, acteurs privés et publics du territoire / de la filière...) sont impliquées dans la <b>gouvernance</b> du projet. (ex : participation au CA / comité de pilotage d'une partie prenante différente des apporteurs de capitaux)

n°X	Critère socle
n°X	Critère complémentaire